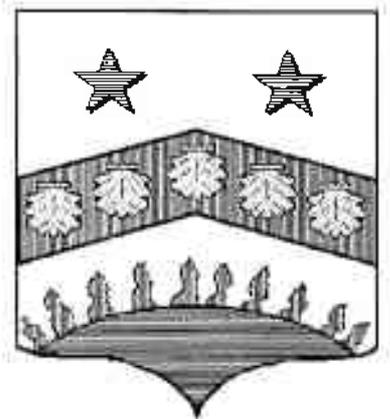


Document

Embarquement de Jean-Louis de Montigny pour le Canada en 1815

par Pierre Champagne (1849)

Jean-Louis-André de Montigny, fils aîné de Jeanne Josse et de René-Louis de Montigny, se fait baptisé le 24 Brumaire de l'an sept, soit le 15 novembre 1798, à Aigné, au manoir de la Ville-Aulrée près de Rennes (10 km) (dans le département d'Ille-et-Vilaine) en Bretagne. Il deviendra l'ancêtre de nombreux de Montigny de la région des Trois-Rivières. Voici l'histoire de son embarquement pour le Canada, en 1815, tel que nous le révèle les documents de l'époque.



Armoiries
de Montigny de Marce

« d'argent au chevron de gueules chargé de cinq coquilles d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'un mont du même enflammé de gueules. »



Manoir de la Ville-Aulrée à Aigné situé aux environs de Rennes, dans le département d'Ille-et-Vilaines en Bretagne, France.

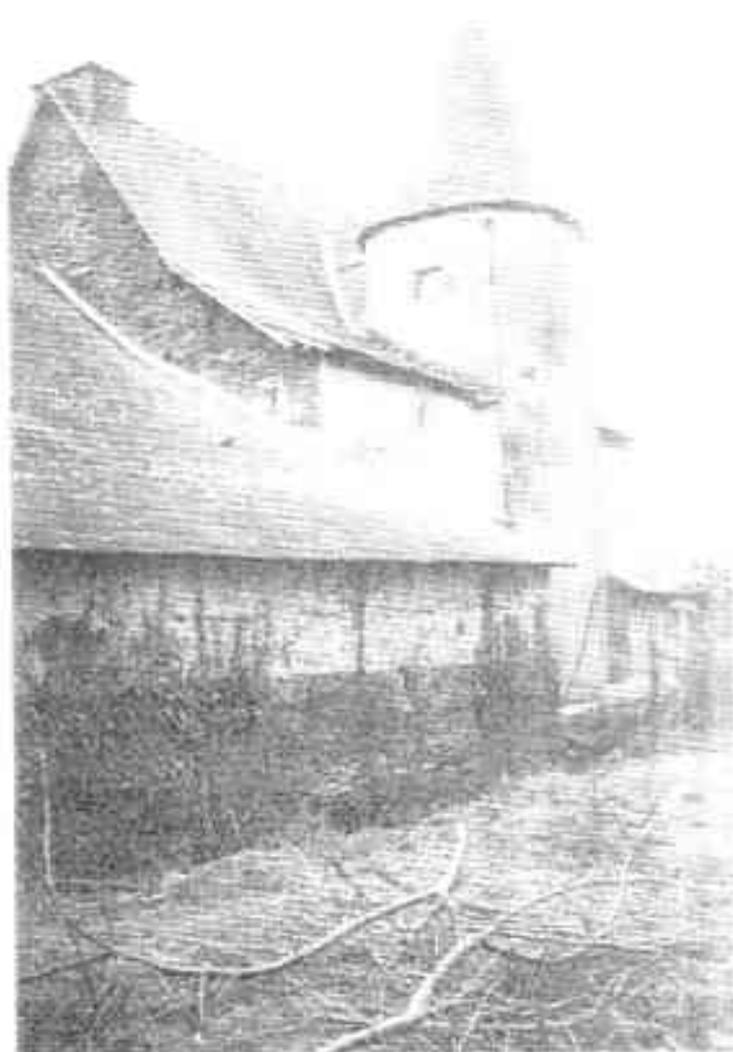
René-Louis de Montigny
y naquit le 25 août 1771.

Demeure ancestrale, en France, de la famille "de Montigny de Marce"

René-Louis, père de Jean-Louis-André, chirurgien-militaire sous Napoléon 1^{er}, était malgré tout un fervent royaliste. Comme Jean-Louis était un admirateur enthousiaste de Napoléon, car à 16 ans, tout adolescent veut bien avoir son idole, il ne se passe pas une journée au Manoir de la Ville-Aulrée, sans qu'il n'y ait une violente dispute entre lui et son père lorsque Napoléon revint à Paris, le 20 mars 1815, au palais des Tuileries.

Devant leur divergence d'opinion et se sentant incompris d'un père qu'il aimait malgré tout, Jean-Louis se rendit au port de St-Malo, en Bretagne et s'embarqua le 24 avril 1815 sur un Terre-Neuvas, le Brick du capitaine Tranchant. Le navire se rendait à St-Pierre-et-Miquelon pour la pêche à la morue et Jean-Louis était résolu à changer le cours de sa vie en traversant de continent.

Son idée était, rendu à bon port, de se rendre à Terre-Neuve. Mais à cette époque, Terre-Neuve était possession britannique et de ce fait, l'Angleterre était en guerre avec la France. C'était un crime de passer à cette époque «au anglais». Jean-Louis le savait et s'y rendit quand même.



Une autre partie du Manoir de la Ville-Aulrée à Acigné, en Bretagne, demeure ancestrale de la famille "de Montigny", propriété appartenant aujourd'hui à Monsieur François Veillard - Ville-Aulrée 35690 Acigné, France.



Maison construite par Jean-Louis de Montigny époux de Désanges Houde à St-Luc-de-Vincennes au numero 3441 Boulevard St-Alexis

Dans le document du Bureau des Classes, pour la Marine pour le port de St-Malo il est écrit:
 «Le commissaire des Classes certifie que Mr. de Montigny, Jean-Louis-Andre, de Rennes (acigne) âge de 17 ans, en l'an 1816
 (c'est en 1815) embarque en quante de novice, le 24 avril de la dite année, sur le 'Bric' duc d'Angoulême' destine pour la pêche
 de la morue a la côte de Terre-Neuve sous le commandement au Sr. Tranchant, a accerte a la dite côte de Terre-Neuve, ou il
 a passe avec les anglais; suite accertation au capitaine au retour du navire a St-Malo, le 17 mars 1819, apostille au roie d'âge
 déposé en son bureau, que le dit de Montigny n'y a pas reparu depuis.»

St-Malo, le 14 juin 1819

Marine.

Port
de St-Malo.



Bureau
des Classes.

Le Commissaire des Classes certifie que
 Mr. De Montigny Jean-Louis-Andre, de Rennes,
 âgé de 17 ans, en l'an 1816, embarque, en quante
 de novice, le 24 avril de la dite année, sur le
 Bric le Duc d'Angoulême, destine pour la pêche
 de la morue a la côte de Terre-Neuve, sous le com-
 mandement du Sr. Tranchant, a accerte a la dite
 côte de Terre-Neuve, où il a passé avec les
 Anglais, suite de déclarations du capitaine au retour du
 navire a St-Malo le 17 Mars 1819, apostille au roie d'âge
 déposé en son Bureau - & que le d. de Montigny
 n'y a pas reparu depuis.

St-Malo le 14 Juin 1819.

RENNÉ



Nous, Maire de la Commune d'Acigné,¹ certifions
que Jean-Louis-André de Montigny, fils de René-Louis-
Jacques et de Jeanne Josse,² né à Acigné, le 24 Brumaire.
An sept,³ est parti pour terre-neuve en avril mil huit
cent quinze⁴ en foi de quoi, nous lui⁵ avons délivré la présente.
En Mairie, à Acigné. Ce quatorze de juin mil huit cent
dix neuf.

Thomé de Pidac

Maire

Nous, Juge de paix du Canton Sud-Est de
....., certifions que le dénommé ci-dessus les
a quitté dans le temps ci-dessus marqué et n'est pas
retré depuis cette époque.....
En foi de quoi nous avons délivré le présent
certificat.....le 19 juin mil huit cent dix-neuf.
?.....de la M.....

Nous Maire de la Commune d'Acigné Certifions
que Jean Louis André de Montigny, fils de René Louis
Jacques & de Jeanne Josse né à Acigné le 24 Brumaire
an sept est parti pour terre-neuve en avril mil huit
cent quinze en foi de quoi nous lui avons délivré la présente
En Mairie à Acigné le quatorze de juin mil huit cent
dix neuf.
Thomé de Pidac
Maire

Nous Juge de Paix du Canton Sud-Est de
..... Certifions que le dénommé ci-dessus les
a quitté dans le temps ci-dessus marqué et n'est pas
retré depuis cette époque.....
En foi de quoi nous avons délivré la présente
Certificat le 19 juin mil huit cent dix neuf
Maire de la Mairie



¹ Acigné et non Rennes a autorité sur Jean-Ls-André.

² De nouveau Jean-Ls-André est bien citoyen d'Acigné; il y est né...

³ soit le 15 novembre 1798. Cf. Larousse encyclopédique, vol 2 p. 518.

⁴ à la Mairie, dépôt des actes de naissances et autres on écrit bien 1815.

⁵ Lui? Certes pas à Jean-Louis-André mais très probablement à son père.

N.B.: Si vous réussissez à déchiffrer les mots jusqu'ici mystérieux, communiquez avec moi. Merci.

On comprend pourquoi Jean-Louis attendit si longtems pour écrire à sa mère et pourquoi il ne revint jamais en France. Il est allé à Terre-Neuve y vivre un certain temps et y aurait rencontré un oncle dont on ignore le nom et qui se livrait au commerce et à la pêche.

Jean-Louis de Montigny se rendit ensuite à Champlain, en 1830, chez un Mr. Bailly. Il y rencontra Marie-Désanges Houde, originaire de Cap-Santé dont les parents étaient établis à Champlain. Il l'épousa le 20 novembre 1832 à Champlain (contrat du notaire Laurent-David Craig le 15-11-1832). Elle était née à Cap-Santé en 1814. Jean-Louis devint instituteur ambulante. En 1840, il est à Deschambault où il enseigne. En 1842, il enseigne chez lui à Grondines. Sa maison sert d'école et compte 30 garçons et 24 filles comme écoliers. En septembre 1847 il retourne à la terre et en 1849 il redevient instituteur. Il a enseigné à Mgr Louis-Séverin Rheault et Mgr Louis-Hercule Richard à St-Grégoire-de-Nicolet de juin 1846 à septembre 1847 et les prépara pour le séminaire où ils furent élèves de 1853 à 1858.

En 1861, selon le recensement de Champlain, Jean-Louis de Montigny habite une maison d'un étage servant d'école. Lorsque son fils Louis de Montigny passe contrat devant le notaire André-Joseph Martineau, le 8 janvier 1863, et épouse Oliva Beaudouin le 13 janvier suivant, Jean-Louis père fait donation de sa terre, nouvellement divisée dans St-Luc-de-Vincennes au nord

de Champlain. Terre de 2 arpents de front sur 40 de profondeur, prenant son front de la dite rivière Champlain, se terminant en profondeur à la seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine joignant au nord-est le Sieur Olivier Beaudouin et au sud-est Pierre Fugère, avec maison, grange et étable et laiterie dessus construite.

Il avait fait son testament chez André-Joseph Martineau le 3 mars 1845. Jean-Louis écrivit à sa mère, le 22 août 1840 de Deschambault et demandait de lui pardonner de n'être jamais revenu en France revoir sa famille. Il avait écrit également à son frère François-Anne de Montigny, le 19 février 1868. Celui-ci a épousé Joséphine Natu à Acigné et a été maire de cette place, et continue la lignée en France jusqu'à aujourd'hui.

Jean-Louis de Montigny eut de Désanges Houde 10 enfants, dont 6 garçons et 4 filles, la première, Eugénie, née et baptisée le 22 juillet 1834 à Champlain. Jean-Louis décède le 10 août 1882 à St-Luc-de-Vincennes à l'âge de 83 ans, 3 mois, 7 jours. Désanges Houde décède à cet endroit le 25 septembre 1901 à 86 ans. Son fils Gustave est allé vivre à Ste-Victoire de Victoriaville et y a épousé Delphrose Fortin, le 25 janvier 1875. Les autres enfants de Jean-Louis se concentrent surtout à St-Luc et la région trifluvienne. Tant qu'à la descendance de Gustave, elle a déménagé à East-Angus et Sherbrooke où leur descendance s'est établie dans cette belle région des Cantons de l'Est. □

B. 149.
Ls. Gystane
de Montigny

Le quatorze août mil huit cent cinquante
Ces monfrétes soussignés avans baptisé Louis
Gystane, né ce jour du légitime mariage de
Louis de Montigny, cultivateur et cette paroisie de
St-Henri des Anges Haute Paroisse de St-Luc-de-
Vincennes paroisie de St-Luc-de-Vincennes qui
ont été baptisés par le pasteur de St-Luc-de-Vincennes
Ls de Montigny P. D. Marcan

Acte de baptême de Gustave de Montigny dans les registres de Champlain, le 14 août 1852,
Il épouse Delphrose Fortin le 25 janvier 1875 à Victoriaville.

319. DEMESNAY (nom de l'époux), Anne-Marie, née en France en 1789 (rec. 1851); elle épouse, avant 1838, Joseph Demesnay*. Elle arrive au Canada avec son mari peu de temps après son mariage. En 1839, Anne-Marie Demesnay donne naissance à un garçon à Montréal. En 1851, elle réside avec son époux à Montréal. (Rec. 1851). *Variation du nom*: Dumesnay

320. DEMESNAY, Joseph, né en France en 1805 (rec. 1851); il épouse, avant 1838, une compatriote dont on ne connaît que le prénom d'Anne-Marie. Joseph Demesnay arrive au Canada comme horloger vers 1838. En 1851, il est présent au recensement de Montréal avec sa femme et son fils, né en 1839. (Rec. 1851). *Variation du nom*: Dumesnay

321. DEMONTIER, Léon, né en 1816 (rec. 1861), originaire de la ville de Rouen (Seine-Maritime), de l'union de Jean-Baptiste Demontier et de Marie Conillard. Il arrive au Canada comme instituteur vers 1848. Léon Demontier épouse à Montréal, le 16 mai 1850, Joséphe Brien dit Desrochers, née en 1826, fille de Jean-Baptiste Brien dit Desrochers et de Joséphe Morncau. Au moins trois enfants naissent de cette union entre 1852 et 1860. En 1861, Léon Demontier et sa famille résident à Saint-Timothée dans le comté de Beauharnois. (État civil) (Rec. 1861). *Variation du nom*: Dumontier

322. DEMONTIGNY, Jean-Louis, né le 15 novembre 1798 à Acigné, canton de Rennes (Ille-et-Vilaine), de l'union de René-Louis Demontigny, chirurgien militaire, et de Jeanne Josse. Le 24 avril 1815, il s'embarque sur le vaisseau *Duc d'Angoulême* pour faire la pêche sur les côtes de Terre-Neuve. Jean-Louis Demontigny demeure à Terre-Neuve ou à Saint-Pierre-et-Miquelon jusqu'en 1830, année où il arrive au Canada et s'établit à Champlain. Instituteur ambulancier, Jean-Louis Demontigny épouse à Champlain, le 20 novembre 1832, Desanges Houde, née à Cap-Santé en 1814, fille d'Antoine Houde et de Judith Petit (c. L.D. Craig, 15-11-1832). Dix enfants naissent de cette union entre 1834 et 1847. En 1840, Jean-Louis Demontigny enseigne à Deschambault. Au recensement de 1842, on le retrouve à Grondines. En 1861, Jean-Louis Demontigny est agriculteur et réside à Champlain. Il décède à Saint-Luc de Vincennes le 10 août 1882. Sa femme décède dans le même village le 25 septembre 1901. (État civil) (Rec. 1842 et 1861) (L'Entraide généalogique, vol. 14, n° 3) (Source: Pierre Champagne)

323. DENIS, de Saint-Amand